# La dépense alimentaire des ménages français « résiste à la crise »

10 octobre 2014

FranceAgriMer consacre en septembre l'une de ses *Synthèses* à l'étude des données de consommation publiées par l'Insee dans les Comptes nationaux, et plus particulièrement à la consommation alimentaire (produits solides et liquides, alcoolisés ou non, consommés à domicile ou hors domicile). En 2013, cette dépense s'établit à 230 milliards d'euros. La part de l'alimentaire dans le budget des ménages peut toutefois être estimée de huit façons différentes : en 2013, elle varie de 9,3 % (produits alimentaires hors boissons consommés à domicile rapportés à la consommation effective totale, incluant les dépenses de consommation et les transferts sociaux) à 20,4 % (dépenses alimentaires rapportées aux dépenses de consommation excluant les transferts sociaux).

Entre 1960 et 2007, la part du budget consacré à l'alimentation a connu un recul constant. En revanche, depuis 2008, ce taux croît et s'établit en 2013 à un niveau quasi équivalent à celui de 2000, quelle que soit la définition retenue. Alors que la consommation totale des ménages est fortement affectée par la crise, selon FranceAgriMer, « l'alimentation peut apparaître comme une  »valeur refuge » permettant de conjuguer à la fois la nécessité (de se nourrir), le plaisir (de la table) et le lien social (convivialité autour d'un repas partagé) ». Ainsi, les postes de première nécessité résistent à la crise économique (cf. graphe ci-dessous), ce qui n'est pas le cas notamment de l'habillement, des transports, de la restauration hors foyer ou encore des loisirs et de la culture.




En analysant plus finement les données disponibles par familles de produits, des disparités dans les consommations sont mises en évidence. Ainsi, le pain et les céréales, le sucre et les produits sucrés connaissent une dynamique positive, alors que la baisse de la consommation de viande et de poisson s'amplifie depuis 2008. La consommation de lait, fromages et œufs n'est pas, quant à elle, affectée par les difficultés économiques, alors que celle des fruits et légumes est en baisse. Enfin, les boissons chaudes ne sont pas impactées, à l'inverse des boissons alcoolisées.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : FranceAgriMer